Lors de l'assemblée générale de novembre, nous disions que nous ne saurions nous désintéresser du sort des NMPP, dont les 1 000 travailleurs parisiens relèvent de notre convention collective régionale. La liquidation, totale ou partielle, de cette entreprise serait un désastre pour tout le monde, tant en ce qui concerne le rapport des forces face aux employeurs qu'en ce qui concerne nos institutions sociales, dont l'existence serait remise en cause. Nous reproduisons ici deux articles tirés du numéro 15 d'« Edition spéciale », le journal édité par le Comité intersyndical du Livre parisien, consacré spécialement à cette entreprise.

DISTRIBUTION: UN NOUVEAU DÉFI

de la presse en France sans lui faire perdre ses principes fondamentaux et fondateurs : tel est le nouveau défi auquel nous devons faire face. La distribution est au centre de toutes les contradictions. Il y a une ambiguïté : les éditeurs se font concurrence, mais ils veulent en même temps que le marché reste régulé pour laisser le maximum de liberté d'accès à toutes les nouveautés qui voudraient se lancer sur le marché.

Ils ne veulent pas s'imposer les contraintes euxmêmes : les éditeurs pourraient, dans leurs syndicats, s'imposer ces contraintes, mais, divisés entre eux, ils délèguent ce rôle à la distribution. Individuellement, en tant qu'éditeurs, ils sont pour la concurrence la plus totale quand cela leur profite, mais quand cela ne leur profite pas, ils veulent la régulation ; par exemple, quand ils veulent lancer un nouveau titre, ils veulent profiter de la péréquation qui avantage les petits titres. Les éditeurs ne peuvent pas gérer cette contradiction. Ce rôle est délibérément octroyé à la distribution.

Toute modernisation des NMPP ne pourra être efficace que si des principes (péréquation, égalité de traitement, etc.) sont réaffirmés sur les moyen et long termes. Cela suppose que cet état d'esprit et ces règles soient acceptés et appliqués par l'ensemble de la profession.

par l'ensemble de la profession.

Les salariés des NMPP ont largement contribué aux dernières restructurations (effectifs passés de 5 300 à 2 400) au bénéfice des éditeurs et des diffuseurs. Ils ne comprendraient pas qu'une nouvelle modernisation soit annoncée pendant que certains titres essaient de partir des NMPP. Malgré nos interventions auprès des différents acteurs (SPMI, SPP et opérateur des NMPP Hachette), la stabilité que requiert le lancement d'une restructuration n'est toujours pas assurée.

LA VENTE À PARIS PEUT-ELLE RENAÎTRE DE SES CENDRES ?

du groupe Hachette et opérateur de la coopérative de distribution Nouvelles Messageries de la presse parisienne, nous promettait la présentation d'un plan industriel de grande envergure, pour le début du mois de janvier de l'an 2000, au plus tard!

Les ouvriers des NMPP, qui ont déjà abordé plusieurs modernisations ou restructurations, sont en droit de se poser quelques questions sur les réelles ambitions du groupe. Peut-on croire que ce grand groupe de presse magazine, qui détient une partie non négligeable des trois cent cinquante dépôts français et possède un important réseau de kiosques et points de vente présent dans la majorité des grandes villes, ne dissimule aucune arrière-pensée quand il parle de repositionner, pour les dix prochaines années, les NMPP, et principalement la distribution au niveau 2, dans l'esprit de la loi Bichet et dans une certaine spécificité nationale ?

Peut-on croire que les éditeurs de publications aient subitement décidé de respecter de nouveau les

règles de la péréquation de la distribution de la presse ?

Peut-on croire, vraiment, que les éditeurs de quotidiens aient enfin compris le rôle de notre entreprise en tant que garante de la liberté d'opinion dans la presse — si on lui en donne les moyens ? Malgré toutes ces interrogations, et en dépit de notre scepticisme légitime, serait-il raisonnable de refuser l'invitation de M. Jean-Luc Lagardère à discuter de ce que pourrait être, demain, la distribution à Paris diffusion presse ?

Faut-il refuser de saisir une chance d'effacer les aberrations de la dernière restructuration, symbolisée par le centre parisien de publications de Lognes ?

Sous l'égide du Comité intersyndical du Livre parisien, la section CGT-PDP a, ces derniers mois, rencontré l'ensemble des acteurs concernés par la modernisation de l'actuel système de distribution. Jusqu'à présent, le Syndicat de la presse parisienne (SPP), le Syndicat de la presse magazine d'information (SPMI), le groupe Amaury et l'opérateur des NMPP sont unanimes

pour réaffirmer leur attachement au système de distribution des NMPP, pourvu que des aménagements soient apportés.

Notre sentiment, bien sûr, est nuancé. Méfiants par nécessité, nous doutons de la véracité de propos qui ressemblent à s'y méprendre à ceux que nous avons entendus avant toutes les autres restructurations, cependant, nous restons pleins d'espoir, malgré tout, car c'est la première fois qu'aux NMPP on consulte les travailleurs avant d'avoir finalisé un dossier.

Conscients de l'importance de l'enjeu que représente, pour l'ensemble des NMPP, le plan industriel qui va être mis en place, nous avons décidé de répondre présent à l'appel des éditeurs, afin que ce plan soit conforme à nos désirs en matière technique, économique et sociale, car nous pensons, nous aussi, qu'il faut faire évoluer les NMPP.

Après vingt mois d'existence, en effet, quel bilan pouvons-nous dresser de sa dernière restructuration? Les centres de quotidiens parisiens (CQP) ne fonctionnent pas comme ils le devraient et correspondent de

moins en moins aux attentes des éditeurs, et du réseau en général. Le Centre parisien de publication (CPP) est un gouffre financier qui n'a servi qu'à décrédibiliser PDP aux yeux de tous. Quant au centre d'invendus parisien (CIP), dépendant totalement de l'organisation du CPP et des CQP et attendant toujours sa propre modernisation, prévue de longue date, il ne remplit pas correctement sa mission.

Dans cette nouvelle organisation de PDP, nous avons perdu tout ce qui faisait la spécificité de la distribution parisienne : la capacité de répondre très rapidement et dans tous les domaines, que ce soit commercialement ou techniquement, à toutes les sollicitations du réseau ; la réactivité immédiate des unités de production à toutes les situations inattendues pouvant survenir en pleine production ou à tout nouvel ajustement ; le suivi des services dus aux éditeurs, que ce soit dans les domaines du réassortiment, du contrôle des flux aller et retour, des statistiques de vente. Et cela parce que la centralisation de toutes les informations et de toutes les